SOUS-PREFECTURE ALTKIRCH
REÇU LE
19 AVR. 2023
ALTKIRCH PREFECTURE

EPAGE LARGUE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DE L'EPAGE LARGUE

Membres en exercice : 95
Membres présents et représentés : 69

Le Vendredi 14 avril 2023 à 19h30, le Comité syndical s'est réuni à la salle communale de Manspach, suite à la convocation de Monsieur le Président en date du 3 avril 2023.

Sous la présidence de **Monsieur Daniel DIETMANN, Président :**
Considérant que 60 Membres sont présents et 9 Membres représentés, le quorum est atteint.

Délibération CS/15/2023

Etude de faisabilité pour trouver de nouveaux locaux administratifs et techniques

Considérant que l'EPAGE Largue occupe un bureau de 40 m² à l'étage de la Maison de la Nature du Sundgau à Altenach, depuis 1999,
Considérant les besoins d'espaces administratifs, techniques et matériels de l'EPAGE,
Considérant les besoins d'espaces du Centre d'Initiation à la Nature et l'Environnement (CINE) de la Maison de la Nature du Sundgau,
Considérant la rencontre avec l'ADAUHR du 13 avril 2023,

Le Comité Syndical décide à **54 voix pour, 6 voix contre et 9 abstentions,**

- de faire réaliser une étude de faisabilité pour trouver de nouveaux locaux, permettant d'établir précisément les besoins et d'étudier différents scénarii (réutilisation existant, mutualisation, nouveau site).
- de confier la réalisation de cette étude à l'Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin (ADAUHR) pour un montant prévisionnel de 7000€ HT.
- de donner délégation à M. Le Président pour signer tout document y afférent.

Suivent les signatures au Registre
Rendu exécutoire le 19.04.2023

Pour extrait certifié conforme
Manspach, le 14 avril 2023

Le Président,
Daniel DIETMANN

EPAGE LARGUE

EPAGE LARGUE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois à compter de sa publication.